

à propos

LE JOURNAL DES LOCATAIRES D'HABITAT DE LA VIENNE

MEMBRE DE
TERRE & MER
HABITAT

HABITAT
DE LA VIENNE

L'habitat en toute sérénité

Mon compte locataire

Label HSS®

Nous contacter

FR

L'HABITAT EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Je cherche
UN LOGEMENT

Je suis
LOCATAIRE

Je veux devenir
PROPRIÉTAIRE

Tim
Vous avez besoin d'aide ?
N'hésitez pas à me solliciter !

NOUVEAU SITE INTERNET

ET PLUS DE SERVICES EN LIGNE !



En bref

Chantier jeunes : nettoyage de voitures à Buxerolles



En direct

Rencontres théâtrales de Loudun



On vous dit tout

L'accompagnement à la Maîtrise de l'Énergie et de l'Eau





“ Des services adaptés pour vous accompagner ”

Edito

De retours sur les bancs de l'école, les équipes Habitat de la Vienne sont fières de vous présenter leur feuille de route pour cette nouvelle rentrée. À commencer par le lancement de notre nouveau site internet, conçu pour vous offrir une expérience plus fluide, intuitive et informative. Découvrez-y une plateforme plus interactive où vous pourrez accéder à de nombreuses informations, à des conseils pratiques et aux nouvelles fonctionnalités de votre compte en ligne. Nous vous invitons à explorer nos articles, vidéos et ressources pour enrichir vos liens avec votre bailleur.

Septembre signe également le début de notre enquête de satisfaction. Votre opinion est essentielle pour comprendre ce que nous faisons bien et où nous pouvons nous améliorer. Partagez vos réflexions, vos attentes et vos suggestions afin que nous puissions continuer à façonner nos services en accord avec vos besoins.

Dans ce numéro, découvrez également des services pour vous accompagner vers une habitation éco-responsable et énergétiquement équilibrée. Les charges énergétiques ne sont pas seulement une préoccupation économique, mais aussi environnementale à laquelle nous veillons pour faire de votre logement bien plus qu'un simple lieu : une source de confort, de bonheur et de durabilité.

Bonne lecture et bonne rentrée à tous !

Henri COLIN

Président du Conseil d'administration

En bref

15-30 ans : direction la boussole des jeunes !



Vous avez entre 15 et 30 ans et vous habitez en Vienne ? Un seul site Internet pour répondre aux questions sur l'emploi, la santé, le logement et la mobilité internationale : rendez-vous sur la Boussole des jeunes !

Ce service numérique a pour objectif d'informer les jeunes sur leurs droits mais aussi de les orienter vers les services d'aide et d'accompagnement gratuits à disposition des jeunes dans leur recherche de logement mais pas que... également dans le domaine de la santé et de l'emploi. Grâce à la Boussole des jeunes vous pourrez obtenir de l'aide d'un professionnel sur des outils souvent méconnus, comme la préparation à un entretien d'embauche, l'obtention du permis de conduire à moindre coûts, le financement de sa formation, allègement de son loyer, l'obtention d'un garant, l'avance des frais de santé etc. Habitat de la Vienne est ainsi partenaire de la démarche : retrouvez ainsi sur la boussole des jeunes toutes les infos pratiques pour répondre à vos questions et vous accompagner au mieux dans vos démarches.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.boussole.jeunes.gouv.fr

Sommaire

Edito p. 02

En bref p. 03

15-30 ans : direction la boussole des jeunes !
Cet hiver, ne soyez pas en froid avec votre chaudière
Chantier jeunes : nettoyage de voitures à Buxerolles

Grand angle p. 04

Nouveau site internet et plus de services en ligne

En direct p.06

Rencontres théâtrales de Loudun : 12 octobre

On vous dit tout... p. 07

L'accompagnement à la Maîtrise de l'Énergie et de l'Eau (AM2E)

Devenez propriétaire p. 08

Terrains et pavillons à vendre

Gardons le lien !

Parce que nous souhaitons maintenir le lien avec l'ensemble de nos locataires, notre journal est accessible à tous, en version numérique sur notre site internet et continue à vous être adressé en papier par voie postale.

Notre journal est imprimé sous la norme 100% PEFC qui atteste que le bois à l'origine du papier provient de forêts gérées de manière durable.



Mais aussi...

Attention aux sms frauduleux !



Depuis quelques temps, **les arnaques par SMS se multiplient** : il est probable que vous ayez reçu un de ces SMS provenant de cybercriminels vous indiquant un changement de notre RIB. **Sachez qu'Habitat de la Vienne ne vous informera jamais d'un changement de coordonnées bancaires par SMS.** Si vous recevez une arnaque par SMS, il est possible de la signaler en transmettant tout simplement le message concerné au 33 700. Un dispositif d'alerte créé par les opérateurs télécoms, les éditeurs de services et les hébergeurs, en concertation avec le Secrétariat d'État chargé de l'Industrie et de la Consommation. Restez vigilants, et ne cliquez pas sur les liens avant d'être sûrs qu'il s'agit bien de nos services : en cas de doute, n'hésitez pas à contacter nos équipes.



Vous changez d'adresse mail ou de numéro de téléphone ?

Restons en contact !

Pour ne rien manquer de nos dernières actualités, n'oubliez pas de nous informer si vous changez de coordonnées personnelles (adresse postale, mail, téléphone...). Cela vous permettra de rester informé via nos différents supports de communication : newsletter, journal locataires et bien plus encore !

Cet hiver, ne soyez pas en froid avec votre chaudière individuelle gaz !

Vous disposez d'une chaudière gaz individuelle ? Afin d'anticiper la prochaine saison de chauffage, nous vous encourageons à tester le fonctionnement de cette chaudière en mode « chauffage ».

Nous vous invitons donc à lire et à appliquer les préconisations suivantes et de signaler à votre prestataire (Engie Home Services) si vous rencontrez un problème.

Assurez votre confort hivernal en seulement 15 minutes :

- 1 - **Vérifiez** d'abord l'alimentation électrique de votre chaudière,
- 2 - Vérifiez que les robinets des radiateurs soient tous ouverts,
- 3 - **Vérifiez** la pression d'eau dans la chaudière (faire l'appoint jusqu'à 1 bar - 1,5 bar, si nécessaire),
- 4 - **Vérifiez** le thermostat d'ambiance (régler sur « maxi » pour l'essai),
- 5 - **Enclenchez** la position « hiver » et laissez les radiateurs chauffer 10 à 15 minutes environ,
- 6- L'essai terminé, baissez le thermostat d'ambiance et repassez en position « été »



Chantier jeunes : lavage de voitures à Buxerolles



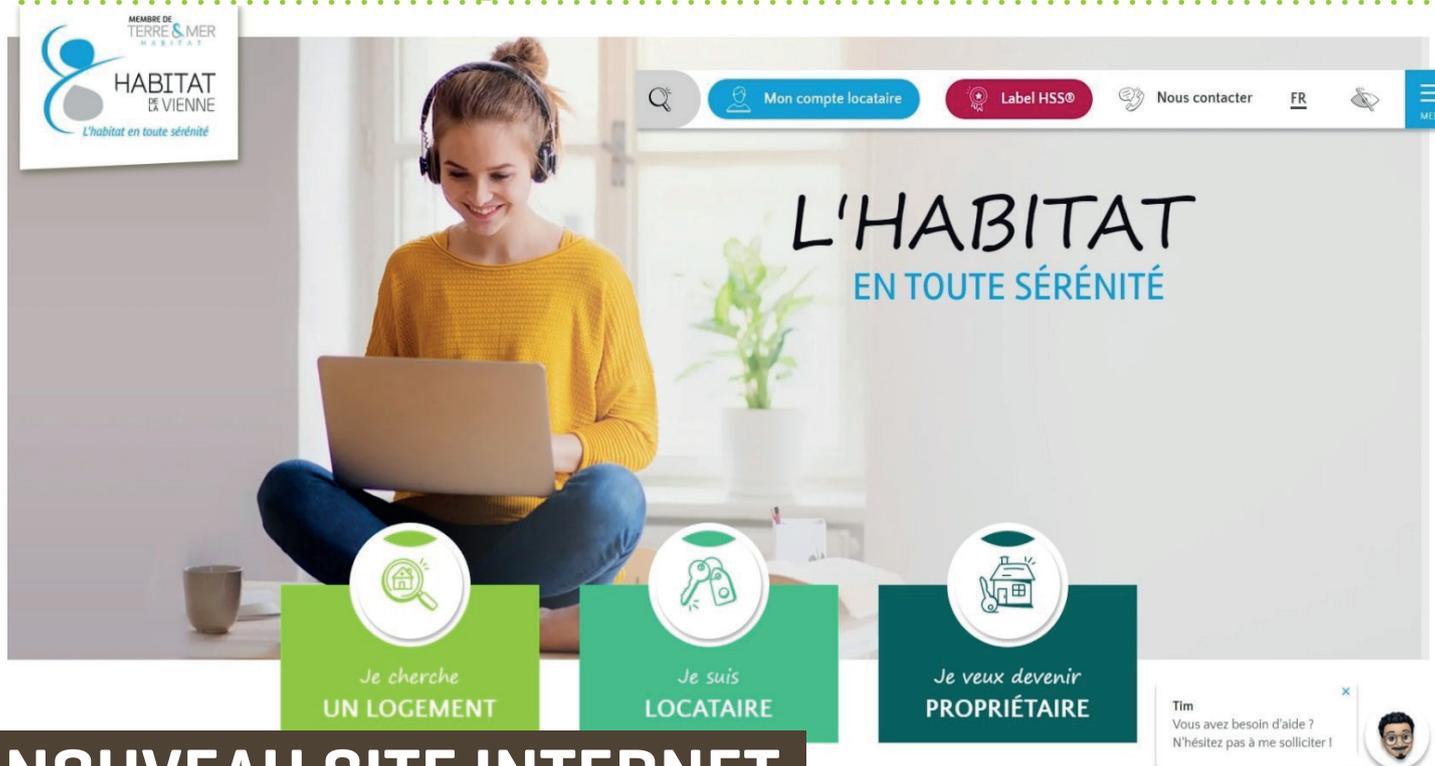
En partenariat avec le secteur Jeunes de la Maison des projets de Buxerolles, Habitat de la Vienne a organisé les 22 & 23 août un chantier loisir de nettoyage intérieur de sa flotte de véhicules.

Au total, ce sont 12 voitures qui ont été nettoyées, prêtes pour attaquer la rentrée. En

contrepartie de cette action, les jeunes ont la possibilité d'alimenter un compte à la Maison des projets qui leur permet de financer les activités de leur choix (sortie à la mer, au bowling, au cinéma...). L'occasion d'apprendre dans un cadre convivial et de mettre un pied dans le monde du travail. " Cela nous donne le goût du travail et nous permet d'apprendre plein de choses " confirme l'une des participantes au chantier jeunes.

Un grand merci à Gaspard Dupuy et à Louise Levrault pour l'animation de ce chantier ainsi qu'aux 8 jeunes de 11 à 20 ans pour leur investissement et leur motivation pour ces deux matinées !

Grand angle



NOUVEAU SITE INTERNET

ET PLUS DE SERVICES EN LIGNE !

Plus simple, plus accessible et plus réactif, notre site internet fait peau neuve et s'adapte aujourd'hui à tous les appareils mobiles afin de faciliter votre navigation. Compte locataire, recherche de logement, accession à la propriété...retrouvez désormais toutes les informations pratiques plus facilement.

SIMPLE ET ACCESSIBLE

À partir de début octobre, le site internet d'Habitat de la Vienne change de look ! L'objectif, vous proposer une navigation plus fluide et plus intuitive que vous soyez sur votre ordinateur ou sur votre téléphone.

Dès la page d'accueil, nous avons simplifié votre expérience en vous permettant d'accéder directement aux informations qui vous concernent, en fonction de vos besoins et de votre profil. Que vous cherchiez à devenir locataire, que vous soyez déjà un locataire de confiance, ou que vous envisagiez de devenir propriétaire, tout est à portée de clic. Accédez plus facilement à votre compte locataire grâce au bouton "Mon compte locataire" ainsi qu'aux coordonnées de votre antenne ou agence à l'aide de la carte interactive.

Parce que nous avons à cœur de garantir que notre site internet soit accessible à tous, retrouvez une nouvelle fonctionnalité qui permet d'adapter le contenu du site pour les utilisateurs ayant un handicap moteur, visuel ou cognitif.

UN CHATBOT POUR RÉPONDRE EN DIRECT À VOS QUESTIONS

Pour rendre votre expérience encore plus interactive et pratique, nous avons intégré un chatbot : ce nouvel outil vous permet de poser vos questions sous la forme d'une **discussion en ligne avec une réponse immédiate, disponible 24h/24 et 7j/7**. Tim, l'assistant virtuel, sera là pour vous aider à retrouver plus facilement une information, à vous orienter si vous avez des questions du paiement du loyer à vos questions sur un souci technique.

Nouveau site internet
www.habitatdelavienne.fr



› PORTAIL LOCATAIRES : MON LOGEMENT & MOI ÉVOLUE

Habitat de la Vienne met à votre disposition le portail numérique : *Mon logement & moi*. Cette interface gratuite et entièrement sécurisée vous permet d'accéder à votre compte en ligne et propose un panel d'outils vous permettant de réaliser facilement vos démarches. Avec votre compte locataire, vous pouvez :

i **Modifier et mettre à jour vos informations personnelles** (numéro de téléphone, situation professionnelle, adresse de facturation etc.),

📄 **Consulter vos contrats liés à votre logement et stationnement,**

🏠 **Actualiser votre attestation d'assurance** habitation,

💳 **Payer votre loyer en ligne,** consulter le solde de votre compte, modifier votre RIB, passer au prélèvement automatique,

📁 **Souscrire à la dématérialisation** de vos documents (avis d'échéance et quittances),

👤 **Accéder à l'historique et au suivi de toutes vos demandes en ligne.**

Pour vous connecter à votre espace, télécharger l'application ou **rendez-vous sur** :

<https://monlogementetmoi.habitatdelavienne.fr>

La **création de votre compte se fait en 2 étapes seulement** ! Pour cela, renseignez votre code client (disponible en haut de votre avis d'échéance), votre nom et votre adresse mail.

Choisissez ensuite un **mot de passe** et cliquez sur « **créer mon compte** ». Pour **confirmer votre inscription**, cliquez sur le mail de connexion **reçu par mail**.

› Nouveauté : faites vos réclamations en ligne

Prochainement, vous pourrez faire **vos réclamations techniques en un clic directement depuis votre compte locataire** à tout moment (accessible 7j/7).

📄 Saisie de mes demandes

Étape 1
Saisir ma demande

Étape 2
Valider ma saisie

Étape 3
Enregistrer ma demande

Votre contrat

Contrat n° 1

BUXEROLLES

Votre demande

Veuillez décrire le plus précisément possible votre demande (*)

Reclamation technique

CHAUFFAGE COLLECTIF

Absence de chauffage

Veuillez décrire le plus précisément possible votre demande (nombre de caractères limités à 500) (*)

Si vous le souhaitez vous pouvez joindre une photo ou un justificatif (4Mo maximum - format pdf, doc, jpeg)

Choisir un fichier

Aucun fichier n'a été sélectionné

(*) Champs obligatoires

ANNULER

ÉTAPE SUIVANTE



Disponible également sur applications mobiles !



! Pour les **réclamations en lien avec le contrat d'entretien** (installation de robinetterie ou de chauffage individuel électrique ou gaz), vous devez continuer de **contacter directement votre prestataire**.

Pour toute autre demande technique, rendez vous dans votre espace locataire dans la rubrique **MES DEMANDES** et cliquez sur **SAISIE DE MES DEMANDES** :

1 **Étape 1 : saisissez votre demande** avec les onglets déroulants pour choisir le motif de votre réclamation technique (eau, chauffage, ascenseur, internet, électricité...) Vous avez la possibilité de décrire votre demande et d'ajouter également une photo ou un justificatif.

2 **Étape 2 : validez votre saisie**

3 **Étape 3 : enregistrez votre demande, un numéro lui sera alors attribuée.** Elle sera traitée par votre antenne ou agence de proximité.

> HABITAT DE LA VIENNE ORGANISE UN SPECTACLE THÉÂTRAL À LOUDUN

Jeudi 12 octobre 2023 à 14h à l'espace culturel René Monory

Dans le cadre de son label Habitat Senior Services®, **Habitat de la Vienne**, en partenariat avec la Mairie et le CCAS de Loudun, propose un spectacle théâtral gratuit, intitulé « Du Côté de la Vie », sur le thème du bien-être et du bien-vieillir. Cette représentation, se déroulera le jeudi 12 octobre 2023 à 14h, à l'espace culturel René Monory, à l'occasion de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées.

Ce spectacle, créé et joué par la Compagnie « Entrées de Jeu », est gratuit et ouvert à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, ainsi qu'aux accompagnateurs [proches, professionnels...]. Par une approche conviviale et interactive, cette représentation théâtrale vous livrera des conseils pour bien-vieillir et favoriser votre bien-être au quotidien. Vous pourrez également découvrir plusieurs partenaires locaux présents sur nos stands !



> QUEL EST LE PROGRAMME ?

- **A partir de 10h00** - Découvrez sur le parvis de l'Espace Culturel René Monory "Ma Maison A'Venir", installée par Resanté-vous.

Cet équipement présente une maison miniature avec les principales pièces : cuisine, salon, chambre et salle de bain. Durant la visite, les intervenants vous proposeront l'identification de points sensibles présents au domicile [intérieur et extérieur], ainsi que des conseils pratiques.

- **A partir de 13h30** - Accueil des spectateurs
- **14h15** - Ouverture de l'après-midi
- **14h30** - Spectacle «Du Côté de la Vie» [1h30]
- **16h00** - Goûter et échanges autour des stands de nos partenaires

Ma Maison A'Venir

Des idées pour bien vieillir chez Moi !



Spectacle ouvert à tous les plus de 60 ans

Afin de faciliter l'accès du public jusqu'à la salle, **des navettes gratuites sont organisées par Habitat de la Vienne et la mairie afin de faciliter l'acheminement du public jusqu'à la salle.**

> COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Attention, inscription obligatoire avant le **5 octobre 2023**

(nombre de places limité) en contactant :

Laura VERRI

05 49 18 55 86

l.verri@habitatdelavienne.fr

1 cadeau offert
d'une valeur de **100€**
sur tirage au sort à la fin du spectacle



En partenariat avec :



On vous dit tout...

L'ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU

Face à la hausse du coût de l'énergie et de l'eau, il est aujourd'hui indispensable d'être vigilant à ses consommations. Pour autant, si vous avez des difficultés à payer vos factures d'énergie et d'eau, ou n'êtes plus en mesure de vous chauffer convenablement, une conseillère en énergie du Fonds de solidarité pour le logement de la Vienne peut, sous conditions de ressources, réaliser gratuitement un diagnostic de votre logement, puis vous proposer des solutions adaptées à votre situation.

L'Aide à la Maîtrise de l'Énergie et de l'Eau (l'AM2E) est un dispositif copiloté par le Département et le Fonds de solidarité pour le logement (FSL). Elle accompagne depuis 2016 les ménages dans la réalisation de diagnostics socio-énergétiques. L'objectif, permettre aux locataires de mieux comprendre la situation énergétique de leur logement et de mettre en place des solutions adaptées à leur situation afin d'améliorer le confort de leur logement. Ainsi l'AM2E vous aide à réduire vos factures d'énergie et vous propose des solutions adaptées pour diminuer les charges énergétiques.

Comment en bénéficier ?

Afin d'être accompagné de manière personnalisée sur le dispositif, **vous pouvez prendre contact directement avec le FSL pour parler des difficultés que vous rencontrez dans votre logement et envisager un rendez-vous pour la réalisation du diagnostic gratuit à votre domicile.** Si votre dossier est éligible à l'accompagnement (sous conditions de ressources), un conseiller réalise un diagnostic : le dossier passe devant une commission, qui évalue le logement afin de proposer des solutions pour le rendre moins énergivore et/ou plus confortable. A noter que les solutions proposées en concertation sont variées : aide au bâti, recommandations aux éco gestes, ou encore aide pour l'entretien d'appareils et l'achat de petits équipements de confort (éco-produits).

Infos & renseignements :

- 05.49.47.28.86 - am2e@fsl86.fr
- FSL86 - Service AM2E - Téléport 2 - Av René Cassin - 86360 Chasseneuil du Poitou
- Pour en savoir davantage, rendez-vous sur : <https://www.fsl86.fr/aide-a-la-maitrise-de-lenergie-et-de-leau/>

Chèque énergie : valable jusqu'au 31 mars 2024

En avril dernier, vous avez peut-être reçu un chèque énergie : il est attribué pour une année en fonction de vos ressources et de la composition de votre foyer. Vous le recevez automatiquement par courrier, chez vous. Avec le chèque énergie vous pouvez notamment régler votre facture d'énergie auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.).

Astuce : pour simplifier vos démarches, vous pouvez demander que votre chèque énergie soit directement déduit de votre facture par votre fournisseur, soit en ligne, sur www.chেকেenergy.gouv.fr ; soit en cochant la case rouge sur votre chèque énergie avant de renvoyer votre chèque par voie postale à votre fournisseur. Vous n'aurez plus de démarches à réaliser les années suivantes pour utiliser votre chèque énergie sur ce même contrat si vous êtes toujours éligible.



Devenez propriétaire

Devenez propriétaire à
VENDEUVRE-DU-POITOU

À PARTIR DE
30 000 €
(hors frais de notaire)

14 LOTS À BÂTIR
de 391 à 536 m²

À proximité du centre-
bourg et établissements
scolaires et pôle médical

• Lots viabilisés et libres
de constructeur

• À 15 minutes de
la **technopôle du**
Futuroscope



À saisir !!

À VENDRE à Civray



- Pavillon plain-pied, 78m², de type 4, comprenant :
- Entrée, cuisine, double pièce de vie, dégagement, 2 chambres, salle d'eau et WC
 - Garage et jardinet clos
 - Chauffage électrique
 - DPE : D / GES : B

70 000 € + frais de notaire réduits

Date butoir de remise des offres : 16/10/2023

À VENDRE à Cenon-sur-Vienne



- Pavillon de 86 m², de type 4 comprenant :
- Au rez de chaussée : entrée, cuisine, pièce de vie, 1 chambre, buanderie et WC
 - A l'étage : dégagement, 2 chambres, salle de bains
 - Garage et jardinet clos
 - Chauffage gaz de ville
 - DPE : D / GES : D

100 000 € + frais de notaire réduits

Date butoir de remise des offres : 10/10/2023

Modalités de remise des offres d'achat et règlement des ventes à consulter sur notre site :

<https://www.habitatdelavienne.fr/règlement-des-ventes-de-logements-vacants>

Contact

.....
Pour toute information
sur les annonces, contactez

Julie Koessler
j.koessler@habitatdelavienne.fr
06 11 30 35 80

Habitat de la Vienne
33, rue du Planty
BP 27 - 86180 Buxerolles
05 49 45 66 76

Toutes les annonces

sur www.habitatdelavienne.fr
rubrique « **devenir propriétaire** »